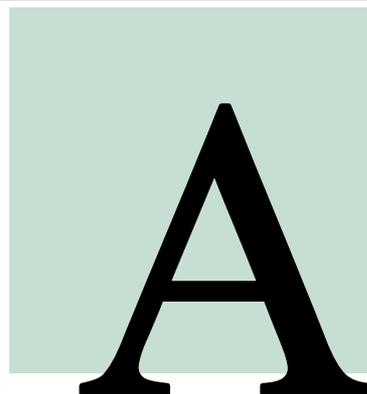


N° 65 Mois de janvier 2018

# Nouvelles DE



AIGNAN EN ARMAGNAC



## Le mot du Maire



Les premières mesures fiscales annoncées par notre Président de la République lors de sa campagne se mettent en place.

Parmi elles, la disparition de la taxe d'habitation reste une mesure qui pose de nombreuses interrogations aux élus locaux. Si une compensation de cette taxe est annoncée, son évolution et sa revalorisation dans le temps n'ont pas fait l'objet de précision. Les communes sont privées de cet outil leur permettant de faire évoluer leur budget pour exercer au mieux leurs compétences.

La décentralisation telle qu'elle était conçue a été très librement détournée de ses objectifs, depuis de nombreuses années, pour s'orienter vers une seule opportunité : réduire les coûts de fonctionnement de l'état.

Nul besoin d'être un grand prophète pour imaginer la suite. Ce transfert de toujours plus de compétences vers les collectivités engendre un coût de fonctionnement que ces mêmes collectivités reportent vers leurs administrés. Hier l'Administration du Droit du Sol (A.D.S) compétence déléguée et exercée de très belle manière par le PETR financée par le budget communal, aujourd'hui la Prévention des Inondations compétence transférée à la communauté de communes qui entraînera très vite une taxe additionnelle pour les ménages.

Après cette période festive, permettez-moi, au nom de toute l'équipe municipale, de vous présenter mes vœux les plus sincères de bonne santé, de bonne et heureuse année 2018. Que cette nouvelle année vous permette, ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont chers, de réaliser tous vos souhaits.

**La cérémonie des vœux se déroulera le vendredi 19 Janvier 2018.**

**Les élus vous invitent cordialement à partager ce moment de convivialité qui se déroulera à la salle polyvalente à partir de 19H00**

La Communauté de Commune Armagnac Adour en charge de la compétence « Tourisme » a fait le pari de dynamiser son action en faveur de l'économie touristique en confiant la gestion de cette activité au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Val d'Adour (P.E.T.R.). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier une association composée de 18 membres gère l'activité de l'Office de Tourisme de Pays. Les heures d'ouverture au public seront adaptées à la fréquentation relevée sur les exercices précédents.

 **Assainissement** (Mathieu Barnadas)

En 2017 des travaux ont été engagés sur la route départementale devant la Cave Coopérative en vue de dévier une partie de notre réseau d'assainissement directement vers la station d'épuration afin d'éviter de passer par le poste de relevage du Perdijat. Un projet de rénovation d'une partie du réseau de la rue de la Rampe est en cours d'étude et devrait se concrétiser ce début d'année 2018.



L'étude entamée cette année sur le curage de nos lagunes impactera le service assainissement en 2018. La réalisation interviendra probablement dans le courant de l'année prochaine.

 **Lotissement de Guilhemblanc**

Alors que nous n'avions pas eu de vente depuis celle réalisée au bénéfice de Madame Thorignac en 2015, le conseil municipal a fait le choix de mettre en place une offre de vente promotionnelle. Les avis étaient partagés entre celles et ceux qui pensaient le prix au cours du marché (dont je faisais partie) et ceux qui souhaitaient dynamiser l'offre en baissant le prix des terrains. Concours de circonstances et opportunisme, ce sont 9 sous-seing privés qui ont été signés avant le 31 décembre. Nous devrions voir les premières constructions rapidement. Bienvenue et félicitations à celles et ceux qui ont fait le choix de s'installer et d'investir dans notre commune.



 **Travaux bâtiments et d'accessibilité**

A l'étude depuis plus de trois ans, les travaux d'isolation thermique des logements situés avenue du Docteur Douset vont débuter dans le courant de ce premier trimestre. Isolation par l'extérieur, remplacement des chaudières.



La mise hors d'eau hors d'air de la maison « Dupuy » est en voie d'achèvement.

A la gendarmerie d'Aignan une première tranche de travaux est terminée, la suivante sera programmée sur le prochain budget de la commune

Des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite seront réalisées au premier étage de la mairie

Depuis de nombreuses années nous avons en projet de rénover les toilettes situées sous la mairie, c'est chose faite. L'entreprise Massarotto, est intervenue début décembre, un espace adapté au plus grand nombre est à nouveau accessible.

Après les investissements réalisés dans les locaux de l'ancienne gendarmerie, la commune vient de démarrer une nouvelle phase de travaux.

Les chantiers de mise en accessibilité des établissements recevant du public (E.R.P.) se poursuivent ;

- au stade Jean Guillonnet, avec le remplacement de l'escalier qui permet d'accéder aux tribunes et la mise en accessibilité du chemin avec la création d'un espace de parking pour personnes à mobilité réduite.

- à l'ancienne salle des fêtes, les travaux débutés en fin d'année devraient se poursuivre jusqu'à la rentrée scolaire 2018/2019. Isolation, création de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite, modernisation du sol avec la pose d'un carrelage, remplacement du faux plafond, peinture, ...

Cet espace ainsi réaménagé permettra aux enfants des écoles et du collège de disposer d'une salle dans laquelle ils pourront pratiquer leurs activités sportives.

 **Cabinet médical et infirmier**

Comme prévu avec les professionnels, le cabinet infirmier et le cabinet médical situés place du Colonel Parisot disposent depuis le mois d'août d'une salle d'attente commune. Cet aménagement a permis de modifier sensiblement l'agencement des locaux et agrandir l'espace de consultation du Docteur Reinert.

Cet Investissement soutenu par un financement de 2000€ sur l'enveloppe parlementaire de Monsieur Raymond Val semble faire à ce jour l'unanimité des patients et des professionnels.

## **Forêt municipale.** (Michel Chanut)

Une nouvelle façon de commercialiser le bois. Cette année, sur des parcelles situées près du pylône de téléphonie la commune va tester une nouvelle forme de gestion de la coupe. Le volume du bois a été estimé par l'ONF il se décompose en deux parties : le bois d'œuvre estimé à 300m<sup>3</sup> et le bois de chauffage pour une quantité identique.

La commune avancera le financement du travail de bucheronnage et de débardage en bord de route ainsi que les prestations de l'ONF qui nous accompagne dans ce dossier pour un montant de 12% des ventes.

Selon les estimations réalisées et les investigations menées auprès de l'association des communes forestières par Michel Chanut, le retour sur investissement attendu serait de 7 à 8€/m<sup>3</sup> pour le bois de chauffage et de 50 à 60€/m<sup>3</sup> pour le bois d'œuvre. Le bucheron dont le devis a été validé au cours du conseil municipal de novembre devrait débuter son travail assez rapidement.



## **Développement culturel**

Le 15 décembre les deux nouveaux pôles culturels d'Aignan étaient inaugurés en présence des bénévoles qui ont inspiré leur création.

Roland Soubies, voisin de Sabazan et Christiane Scriven, voisine de Loussous Débat avaient à cœur de mettre en œuvre ces projets. Ils ont fait preuve d'une grande ténacité et d'une grande exigence pour mener à bien ces deux réalisations que la commune d'Aignan peut être fière d'accueillir dans les locaux situés au premier étage de l'ancienne gendarmerie. Les aménagements ont été réalisés par les salariés de la commune d'Aignan que je remercie pour la qualité des travaux qu'ils ont effectués.

Les membres de la famille de Paul Fontan ont fait le déplacement depuis la Somme pour participer à cette cérémonie dédiée à l'Espace qui porte le nom de cet illustre Aignonais.

Pour cette occasion, la Directrice, les bibliothécaires et les animateurs de la Médiathèque Départementale avaient fait le déplacement pour être aux côtés des bénévoles qui animent la toute nouvelle médiathèque d'Aignan.

Depuis le 3 juillet, Roland Soubies ouvre les portes du musée Paul Fontan et anime cet espace. Il organise des visites guidées à la demande.

Depuis le 13 novembre, Mesdames SCRIVEN, PERES, SANSOT et HOURAT tiennent la permanence de la médiathèque d'Aignan pour le plus grand bonheur des lecteurs.



**Espace Paul Fontan**

"Mousquetaire du 20<sup>ème</sup> siècle"

**Paul Fontan  
et la bande  
à Bonnot**

## **Médiathèque**

Le 25 octobre 2017, les bénévoles et les animateurs de la Bibliothèque Départementale ont installé les ouvrages mis à disposition par la Médiathèque Départementale du Gers dans les locaux aménagés par les salariés de la commune. Le mobilier acheté chez un partenaire spécialisé a été subventionné par le Département du Gers à hauteur de 3000€.

Un très grand merci à ces bénévoles et en particulier Madame SCRIVEN qui ont permis l'ouverture de ce pôle culturel à AIGNAN.

N'hésitez pas à pousser les portes de la médiathèque le lundi de 9h à 13h, le mercredi de 15h à 18h et le samedi de 10h à 12h. Tél : 05 62 03 29 68



## **Fleurissement** (Mathieu Barnadas)

Depuis quelques années déjà notre commune s'embellit de plus en plus avec notamment l'achat de jardinières, le long des arcades à proximité des immeubles et du magasin carrefour ainsi que la mise en place de palmiers, dans ces dernières.

De nouvelles plantations sont apparues dans la rue du Duc de Bouillon grâce à l'action des conseillers municipaux qui ont planté 7 lagerstroemia ; ces derniers amèneront verdure et couleur dans le paysage.

Les arbustes abîmés de l'avenue des Pyrénées et en bordure des arènes ont été remplacés par l'entreprise Lacaze d'Eauze ainsi que ceux du lotissement d'habitation Guilhemblanc.

Cette année encore nos bénévoles ont participé aux concours des arènes fleuries avec l'aide de l'association sportive de la Course Landaise. Le premier prix ayant été remporté en juillet 2016 par les arènes aignanaïses, nous attendons avec impatience le résultat du concours 2017. Je tiens à féliciter les bénévoles, très actifs de l'équipe de Mme Mochel qui améliorent d'année en année nos plantations de saisons en embellissant de nombreux sites sur la commune.





La maison de services au public (MSAP) est installée dans les locaux de la Banque Postale, elle rassemble dans un même lieu plusieurs opérateurs (CAF, Carsat, GRDF, MSA, Pôle emploi, etc.).

Le personnel de La Poste a été formé pour accompagner celles et ceux qui le souhaitent dans leurs démarches administratives auprès des différents opérateurs partenaires de cette structure.

**Tennis**

Cette année encore, le Tennis Club d'Aignan continue de s'animer ! Avec toujours plus de joueurs, il rassemble 69 licenciés en 2017. Les cours sont assurés par des entraîneurs assidus qui se répartissent les entraînements pour les femmes, les hommes, les collégiens, les enfants et le baby-tennis. Pour s'adapter au plus grand nombre, un cours pour débutants a démarré le vendredi soir.



Le Tournoi officiel organisé au printemps 2017 a été la grande nouveauté de cette saison ! Depuis la reprise du club en 2013, cette 1<sup>ère</sup> édition est une réussite puisqu'elle a compté 69 inscriptions. Plus qu'une compétition, ce sont des moments conviviaux et de partage qui rassemblent les joueurs et leurs proches. Le prochain Tournoi officiel sera organisé du 25/05 au 10/06/2018.

Le traditionnel « double mixte », tournoi interne au club, s'est également déroulé au printemps pour se terminer par une bonne soirée et en récompensant un duo éclectique de joueurs !

Ces moments importants pour la pérennité du club ne sont possibles que grâce à l'investissement des membres actifs et la générosité des partenaires ! En amont de cette période de compétition, un week-end a été organisé pour rafraîchir et réaménager le club house. Deux jours de grands nettoyage, peinture, ménage et bricolage, le tout dans la bonne humeur ! Un prochain week-end devrait être organisé pour améliorer les aménagements des abords des terrains.

Des équipes aignanaises hommes, femmes et enfants concourent également dans les compétitions départementales, notamment la coupe d'hiver et la coupe de printemps. Deux équipes enfants et trois équipes hommes ont participé et une équipe de filles s'est admirablement défendue ! Une équipe hommes s'est engagée dans la compétition régionale dans laquelle elle n'a pas pu maintenir sa place en 4<sup>e</sup> division.



Malgré tout, le club recrute ! On constate une faible fréquentation des entraînements de la part de la gente féminine ! Les équipes actuelles accueilleront avec plaisir tous les tennismen and tenniswomen motivés pour conforter leurs effectifs mais surtout partager de bons moments sportifs !

Pour cette saison, les entraînements ont été fixés aux horaires suivants :

Niveaux	Jour	Heure	Niveaux	Jour	Heure
Enfants de l'école (7 à 10 ans)	mardi	17h - 18h 18h15 – 19h15	Collégiens	vendredi samedi	18h – 19h30 11h – 12h
Enfants débutants	vendredi	16h30 – 18h	Adultes femmes	jeudi	18h30 – 20h
Baby-tennis (5/6 ans)	jeudi	16h45 – 17h45	Adultes hommes	jeudi	20h – 21h30
			Adultes débutants	Vendredi	19h30 – 20h30

**Les Tir Ailleurs Champions de France**

L'équipe composée de Jean-Luc Ferreira, Stéphane Darroux, Sébastien Barenton, Michel Garcia et Taole Kervel championne de France en nationale 1 participera aux championnats du monde à Tokyo en 2018.

C'est à la mairie d'Aignan que les joueurs de l'association ont reçu un ensemble veste et pantalon de sport des mains de Patrice Laffargue et Nicole Saint Sernin représentants de GROUPAMA.

Le chemin à parcourir est encore long mais ils préparent avec motivation cette nouvelle compétition.

Félicitations à tous et je présente tous mes voeux de réussite à celles et ceux qui s'envoleront dans quelques mois pour aller décrocher le titre suprême au Japon.



# Communauté de Communes Armagnac Adour

## Social

Le CIAS Armagnac Adour dont les bureaux d'accueil sont situés au niveau de la mairie d'Aignan, disposera à partir du mois de janvier 2018, d'une **permanence complémentaire** sur la commune de Riscle. Celle-ci sera intégrée au local du SSIAD – SAAD Armagnac Adour sur le nouveau pôle médico-social au 162 chemin des carrières. Elle permettra ainsi d'équilibrer les relations de proximité, des usagers de tout le territoire, avec les services de leur CIAS (constitution des dossiers administratifs, aide sociale, prévention santé, dossiers relatifs à l'aide à domicile...).

Ainsi le nouveau pôle médico-social et les bureaux d'Aignan couvriront toutes les réponses à la population, en termes de services à la personne : prestations administratives, service d'aide à domicile SAAD, service d'aides-soignantes SSIAD, équipe Alzheimer à domicile, accueil de jour, EHPAD, unité protégée, hébergement temporaire, programmes de prévention et d'éducation pour la santé.

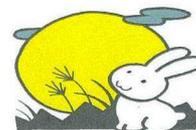
Concernant ce dernier point, le CIAS a lancé le programme « **Spirale à prévention** » validé par le Conseil Départemental. Il est destiné aux personnes de 60 ans et plus vivant à domicile et souhaitant bénéficier gratuitement de tous les conseils relatifs au vieillissement réussi : diététique, activité physique et travail de l'équilibre, sophrologie et gestion du stress et des troubles du sommeil, activité culturelle et informations sur les droits des personnes. Le parcours en groupe comprend 5 ateliers de 2h 30. Les deux premiers groupes sont complets, mais il reste des places pour les suivants. **N'hésitez pas à appeler au 05.62.69.72.21 pour vous inscrire.** Les bureaux du SAAD sont à votre disposition du lundi au vendredi dans ses locaux au sein de la Mairie d'Aignan 05.62.03.73.38 et au sein de l'EHPAD de Riscle 05.62.69.72.21



**Horaires** : Lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h30 – 12h30 et 14h-16h30 Jeudi 8h30 – 12h30 .

## Le Multi-Accueil : « Les Pitchounets d'Armagnac », L'Accueil de Loisirs « Les Aventuriers » et L'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE):

- Le multi-accueil les « Pitchounets d'Armagnac » : service destiné aux enfants de 3 mois à 4 ans. Tous les jeudis de 8H00 à 18H00, une équipe qualifiée de professionnelles de la petite enfance favorise l'éveil et la socialisation de l'enfant dans un espace sécurisé. Les enfants participent aux activités organisées selon leurs rythmes.



- L'Accueil de Loisirs « Les Aventuriers » est ouvert tous les mercredis durant l'année scolaire et tous les jours pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël), il accueille les enfants de 3 ans à 14 ans.



Les enfants participent à des activités multiples et variées : manuelles, sportives, culturelles... conformément à un projet pédagogique. Bons MSA acceptés. Tel. 05 62 03 75 84

**Horaires** : de 7H45 à 18H Le midi : possibilité de manger au Centre de Loisirs

- L'ALAE fonctionne dans les locaux de la BCD du groupe élémentaire d'Aignan. Ouvert le lundi jeudi et vendredi de 7H30 à 8H50 et de 16H30 à 18H45, le mardi de 7H30 à 8H50 et de 15H30 à 18H45.

## Programme d'Intérêt Général (PIG)

A la suite d'un bilan de l'OPAH très encourageant, la Communauté de Communes Armagnac Adour a décidé d'engager un Programme d'Intérêt Général (PIG) sur l'ensemble de son territoire. Ce programme prévu sur une durée de trois ans est animé par le cabinet Altaïr qui était déjà présent pour l'OPAH. Les conditions d'accès aux aides du PIG n'étant pas les mêmes que pour l'OPAH, pour obtenir plus d'information n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie au 05 62 09 24 11 ou le cabinet Altaïr au 05 62 93 07 40, et à vous rendre aux permanences qui se tiennent **tous les troisièmes mercredis** de chaque mois à la mairie d'Aignan.



# LE SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE VOUS PROPOSE PLUSIEURS DESTINATIONS:



<b>Vous habitez les communes de :</b>		
Aignan, Aviron-Bergelle, Bouzon Gellenave, Castelnavet, Fusterouau, Loussous Débat, Margouët Meymes, Pouydraguin, Sabazan, Termes d'Armagnac.		
<b>Vous pouvez vous rendre à :</b>		
<b>AIGNAN</b>		
<b>Marché du lundi</b>	Arrivée à Aignan à 10h00 Départ d'Aignan à 12h00	3 € aller/retour 2 € aller ou retour simple
<b>Club du 3<sup>ème</sup> âge lundi après midi</b>	Arrivée à Aignan à 14h00 Départ d'Aignan à 18h00	3 € aller/retour 2 € aller ou retour simple
<b>EAUZE</b>		
<b>Marché du jeudi</b>	Arrivée à Eauze à 10h00 Départ d'Eauze à 12h00	5 € aller / retour
<b>PLAISANCE DU GERS</b>		
<b>Marché du jeudi</b>	Arrivée à Plaisance à 10h00 Départ de Plaisance à 12h00	3 € aller/retour 2 € aller ou retour simple
<b>RISCLE</b>		
<b>Marché du vendredi</b>	Arrivée à Riscle à 10h00 Départ de Riscle à 12h00	3 € aller/retour 2 € aller ou retour simple
<b>Ligne Régionale pour Tarbes (bus) Mardi et jeudi</b>	Arrivée à Riscle à 7h45 Départ de Riscle à 17h30	5 € aller/retour 3 € aller ou retour simple <i>Tarif étudiant : aller 2 €, retour 3 €</i>
<b>Ligne régionale pour Mont de Marsan (bus) Mardi et jeudi</b>	Arrivée à Riscle à 9h50 Départ de Riscle à 17h30	5 € aller/retour 3 € aller ou retour simple <i>Tarif étudiant : 3€ aller/retour 2€ aller ou retour simple</i>
<b>DEMU</b>		
<b>Ligne Régionale pour Auch/Toulouse (bus) Lundi, mercredi, vendredi</b>	Arrivée à Dému à 6h45 Départ de Dému à 19h	5 € aller/retour 3 € aller ou retour simple <i>Tarif étudiant : 3€ aller/retour 2€ aller ou retour simple</i>
<b>NOGARO</b>		
<b>Marché du mercredi</b>	Arrivée à Nogaro à 10h00	3 € aller/retour
<b>Marché du samedi</b>	Départ de Nogaro à 12h00	2 € aller ou retour simple
<b>MARGOUEÛT MEYMES</b>		
<b>Gym des Aînés Vendredi</b>	Arrivée à Margouët à 9 h00 Départ de Margouët à 10h00	3 € aller/retour 2 € aller ou retour simple

**Vous habitez :**  
**Aignan,**  
**Aviron-Bergelle,**  
**Bouzon Gellenave,**  
**Castelnavet,**  
**Fusterouau,**  
**Loussous-Débat,**  
**Margouët-Meymes**  
**Pouydraguin,**  
**Sabazan,**  
**Termes d'Armagnac,**

Téléphonez au :

**05.62.69.89.40**  
**(Adour Tourisme)**

Pour vous rendre à une ou plusieurs de ces destinations, il suffit d'appeler : **Avant 12h00 la veille, sauf pour les destinations du lundi le samedi avant 12 h 00 et la destination du samedi à Nogaro le jeudi avant 12 h 00.**

Pour plus d'informations vous pouvez téléphoner au secrétariat de la communauté de communes au **05.62.69.86.43**